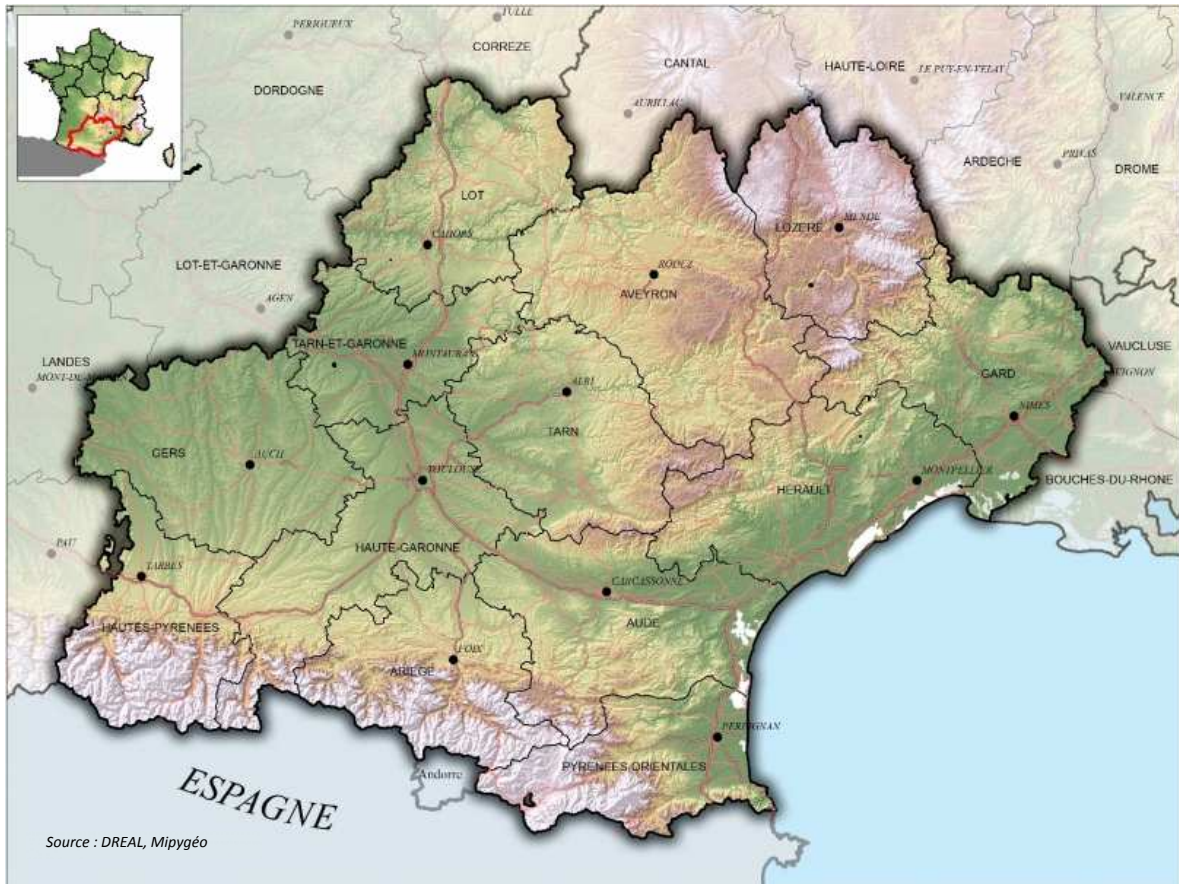




NOTE DE CONJONCTURE

Occitanie

4ème trimestre 2018



Note de conjoncture de la DIRECCTE Occitanie : 4ème trimestre 2018

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Au quatrième trimestre 2018, l'emploi en Occitanie progresse au même rythme qu'au niveau national. L'emploi salarié dans les secteurs publics est atone. Dans le privé, et après réaffectation de l'emploi intérimaire dans les établissements utilisateurs, les secteurs des activités scientifiques et techniques et de l'information et de la communication sont particulièrement dynamiques. La construction, progresse plus modérément que le trimestre dernier, en raison d'un recours moindre à l'intérim. L'emploi intérimaire ne profite pas du dynamisme de la région.

La création d'entreprises continue d'être positive dans la région, mais reste en recul par rapport au niveau national. La création d'entreprises dans le secteur des transports est toujours dynamique, à l'inverse du commerce, qui marque le pas.

Les créations de microentreprises continuent de progresser, soutenues par le secteur des transports et malgré une baisse sensible dans le secteur de la construction. Celles dans l'industrie diminuent également, mais plus modérément.

Les défaillances d'entreprises repartent à la baisse, malgré une hausse dans le commerce, qui reste le principal secteur touché par les dépôts de bilan.

Les autorisations d'activité partielle ont fortement augmenté ce trimestre, en raison de deux phénomènes. D'une part, une entreprise, suite à une panne dans sa chaîne de fabrication, a demandé à elle seule un tiers des heures de ce trimestre. D'autre part, l'émergence du mouvement des gilets jaunes entraîne une hausse du nombre d'autorisations d'activité partielle, notamment dans le secteur du commerce. Par ailleurs, les autorisations dans l'agriculture reculent.

Les heures consommées sont également nettement en hausse, en partie liées au mouvement des gilets jaunes.

Le taux de chômage régional diminue fortement ce trimestre, légèrement plus rapidement qu'au niveau national. La région reste néanmoins l'une des plus touchées par le chômage.

En moyenne, au quatrième trimestre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi diminue légèrement. Les jeunes contribuent particulièrement à cette baisse et compensent l'arrivée de nouveaux seniors sur le marché du travail. Malgré cette baisse, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée continue d'augmenter de manière sensible.

*D'après la Banque de France, **début 2019**, l'emploi dans l'industrie devrait augmenter, notamment dans la fabrication de matériel de transports. Dans la construction, l'emploi devrait progresser de manière durable. Dans les services, l'emploi salarié devrait rester stable.*

Les autorisations d'activité partielle restent à un niveau nettement supérieur à celui du premier trimestre 2018, notamment dans le commerce et les services en raison principalement du mouvement des gilets jaunes.

POLITIQUES D'EMPLOI :

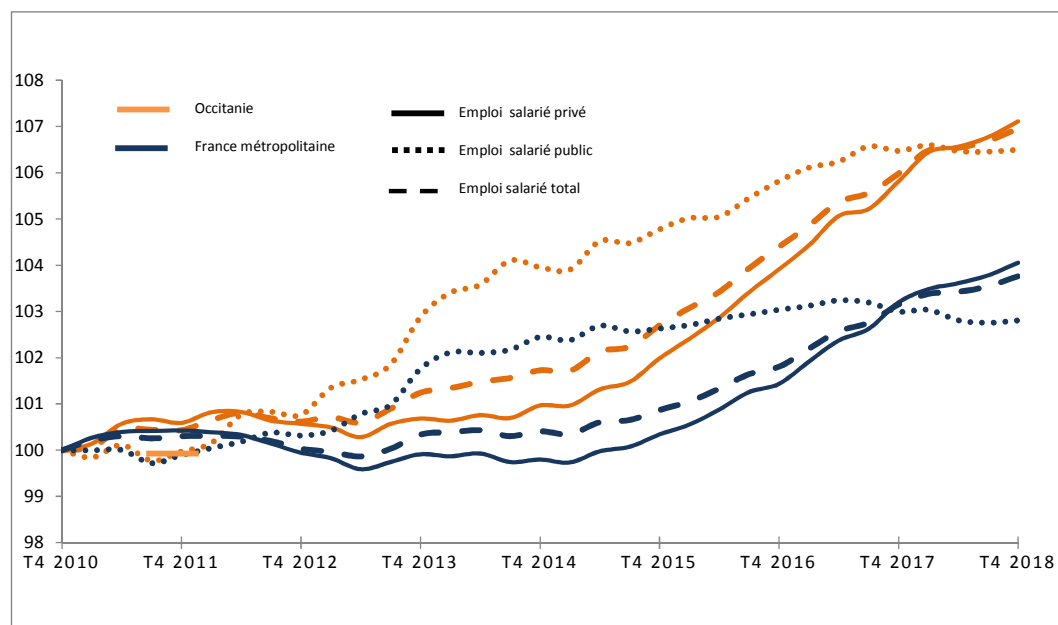
La prescription de PEC (parcours-Emploi-Compétences), bien que supérieure au trimestre dernier, reste bien inférieure au volume de contrats aidés prescrits l'an dernier. Le nombre de personnes en contrat aidé dans la région continue de diminuer, malgré une augmentation du nombre de bénéficiaires de PEC. Dans l'insertion par l'activité économique, le nombre de bénéficiaires en fin d'année continue de diminuer par rapport au trimestre dernier.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET EMPLOI :

Emploi salarié

En Occitanie, après réaffectation de l'emploi intérimaire à l'établissement utilisateur, l'emploi au 4^{ème} trimestre 2018 progresse de +0,2% (+3 670 emplois), au même rythme qu'au niveau national. Avec 2 011 000 emplois, la région se classe au 5^{ème} rang en termes de volume d'emplois et pèse 8,1% de l'emploi national. Sur un an, l'emploi salarié dans la région progresse de 0,9%, plus rapidement qu'au niveau national (+0,6%).

Évolution de l'emploi salarié régional



Source : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

L'emploi public, quant à lui, continue d'être stable ce trimestre, tout comme au niveau national. Ainsi, la croissance de l'emploi est exclusivement soutenue par le secteur privé. 3 emplois sur 4 sont privés. Néanmoins, l'Occitanie est la 2^{ème} région où la part de l'emploi privé est la moins importante (74,4%), après la Corse (71,4%).

Au 4^{ème} trimestre 2018, en Occitanie, l'emploi salarié progresse de 0,2% sur un trimestre (+3 670 emplois) et de 0,9% sur un an (+18 100 emplois).

L'emploi privé soutient la dynamique de l'emploi en Occitanie (+0,2% ce trimestre). L'emploi public stagne.

Avertissements :

L'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi et de l'intérim afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. La montée en charge de la DSN dans le régime agricole provoque de grandes difficultés de production à la MSA. Ainsi, les **six derniers trimestres** des séries du secteur AZ des départements de France métropolitaine ont été estimés par prolongement.

Enfin, dans les estimations d'emploi coproduites par l'Insee, la DARES et l'Acooss, l'emploi intérimaire est calculé dans un secteur dédié (celui des agences d'intérim) et est localisé au lieu de l'agence d'intérim. Afin d'obtenir une meilleure appréciation de l'emploi sectoriel de la région, le SESE Occitanie a réaffecté ces intérimaires au lieu de la mission et au secteur d'activité de l'établissement utilisateur d'intérimaires. Par conséquent, les volumes d'emploi par secteurs diffèrent de ceux diffusés par l'Insee.

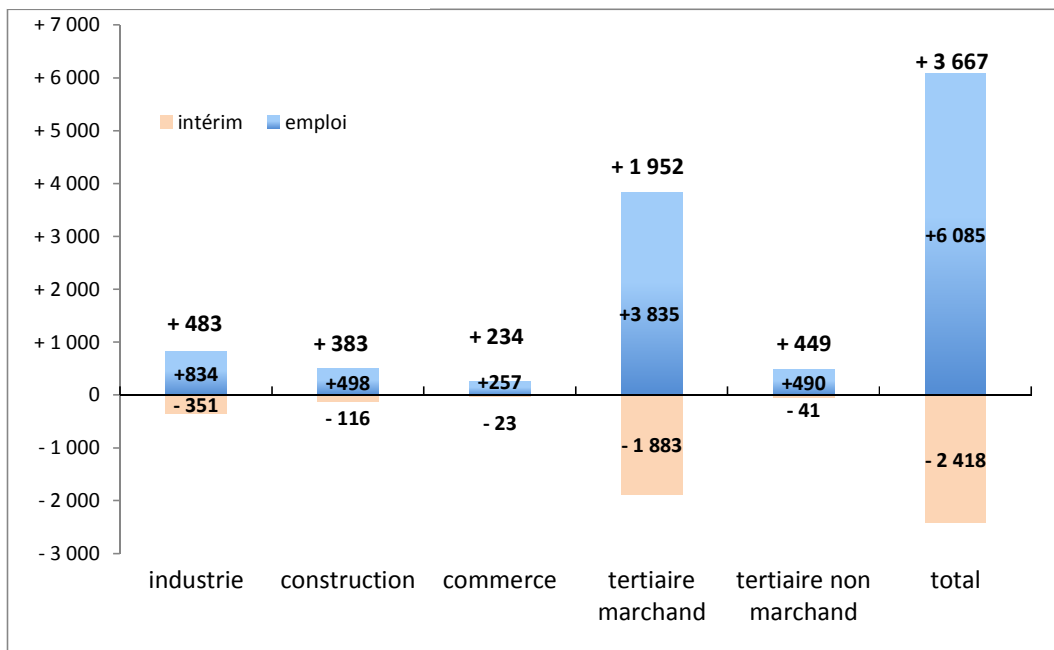
Malgré une baisse du recours à l'intérim ce trimestre, presque tous les secteurs d'activités gagnent de l'emploi dans la région. Il augmente fortement dans les secteurs des activités scientifiques et techniques (+0,5% : 1050 emplois gagnés) et de l'information et de la communication (+1,6% et +860 emplois). Dans l'industrie, seul le secteur de la fabrication d'autres produits industriels perd des emplois ce trimestre (380 emplois perdus). Néanmoins, le secteur de la fabrication de matériel de transports compense cette baisse (+0,8% et 400 emplois gagnés). Enfin, la construction gagne des emplois (+400 en un trimestre), contrairement aux transports (345 emplois perdus).

	emploi salarié total	dont intérim	évolution annuelle
Agriculture	30 522	258	1,9%
Industrie	240 593	17 517	1,1%
Construction	129 794	15 929	1,5%
Commerce	264 347	5 366	0,6%
Autres services marchands	629 988	14 194	1,7%
Services non marchands	716 395	1 921	0,1%
total	2 011 639	55 186	0,9%

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee. Traitement SESE Occitanie

Contributions de l'emploi et de l'intérim à l'évolution trimestrielle de l'emploi en Occitanie au 4^{ème} trimestre 2018

Nombre d'emplois



Source : Estimations trimestrielles d'emploi, Insee, Dares, Acoess. Traitement SESE Occitanie

Création d'entreprises

Au 4^{ème} trimestre 2018, 15 600 entreprises ont été créées en Occitanie, un nombre en progression de 11,3% par rapport au 4^{ème} trimestre 2017, une hausse légèrement moins forte qu'en moyenne nationale (+13,5%). Ce trimestre, la région passe à la 11^{ème} place des régions métropolitaines en termes de dynamisme de création d'entreprises.

Dans l'industrie, la création d'entreprises est toujours à la hausse (+11,8%), une hausse moins marquée qu'au trimestre précédent. Dans les transports, le nombre de créations d'entreprises augmente encore de plus de 50% ce trimestre après deux trimestres en très forte progression, entraînant une augmentation de 11,9% dans le secteur « commerce, transport, hébergement restauration ». Dans la construction, la reprise des créations d'entreprises continue, avec une hausse de 6,5%. Les créations d'entreprises dans le commerce marquent le pas ce trimestre (-1,0%).

Avec 6 540 créations au 4^{ème} trimestre 2018, le nombre de microentreprises créées est en hausse de 14% sur un an. Les créations de microentreprises diminuent de 33% dans la construction et de 6% dans l'industrie. Elles progressent de 28% dans le commerce, transports et hébergement-restauration toujours grâce aux créations dans le transport (+51%).

Activité partielle

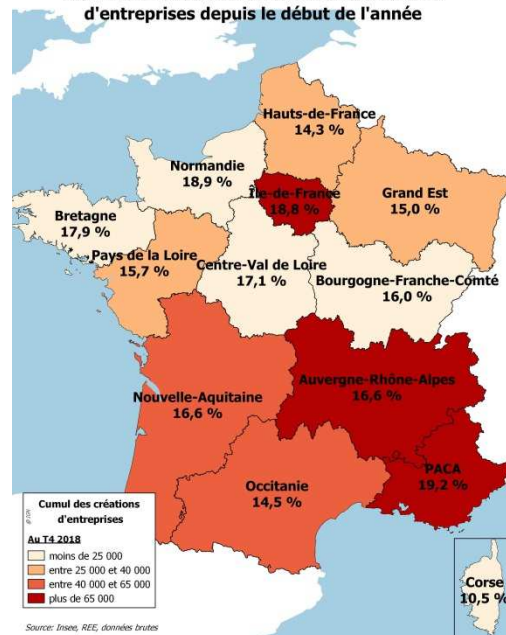
Au 4^{ème} trimestre 2018, les entreprises d'Occitanie ont déposé environ 600 demandes de recours à l'activité partielle, ce qui représente un volume de 2700 000 heures. Ce nombre d'heures est près de 3 fois plus important qu'au même trimestre de l'année 2017. Dans tous les secteurs d'activité les volumes d'heures demandées ont fortement augmenté sauf pour l'agriculture qui est en net recul.

L'industrie est le premier demandeur d'activité partielle. Le nombre d'heures demandées au 4^{ème} trimestre 2018 représente 59 % de l'ensemble des demandes (1 600 000 heures environ). Une entreprise a fait une demande d'environ 1 000 000 d'heures en raison de la casse d'une plateforme de fabrication. Dans le secteur du commerce, comprenant également les transports et l'hébergement et restauration, le volume d'heures demandées représente 28 % des autorisations (765 000 heures après 65 000 heures demandées au 3^{ème} trimestre). Dans le secteur du commerce uniquement, ce sont 429 000 heures qui ont été autorisées. Cette très forte augmentation s'explique par le mouvement des gilets jaunes.

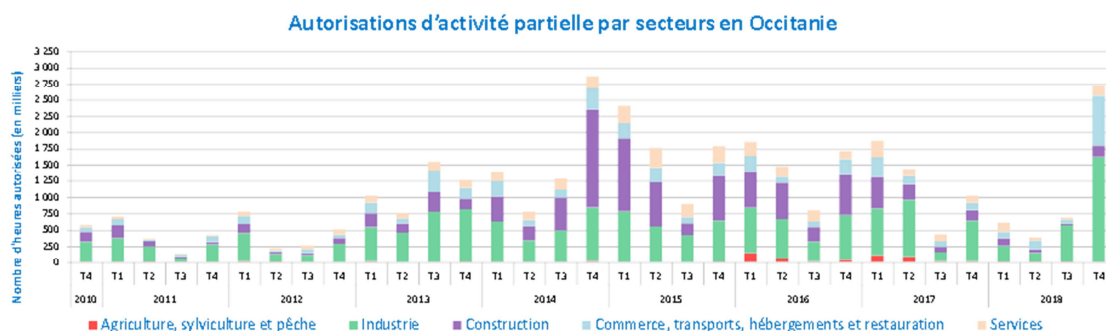
Dans les secteurs de la construction et des autres services, les volumes d'heures demandées s'élèvent respectivement à 180 000 et 165 000 heures, soit entre 6 % et 7 % des demandes totales.

Au 4^{ème} trimestre 2018, 15 600 entreprises ont été créées en Occitanie, 11,3% de plus qu'au quatrième trimestre 2017. La région reste l'une des moins dynamiques en termes de création d'entreprises.

Nombre et évolution du cumul des créations d'entreprises depuis le début de l'année



Au 4^{ème} trimestre 2018, **2 700 000 heures** d'activité partielle ont été autorisées pour les entreprises d'Occitanie. Les heures demandées **ont triplé** par rapport au 4^{ème} trimestre 2017.



Source : Direccte

Même si les heures effectivement non travaillées seront probablement revues à la hausse, le volume d'heures consommées au quatrième trimestre sera nettement plus élevé que ce qui avait été consommé sur la même période l'année dernière. Actuellement, environ 304 000 heures ont été consommées au cours du 4^{ème} trimestre 2018 dont près de 70 % dans le tertiaire (commerce et services).

Au premier trimestre 2019, le nombre d'autorisations est quasiment 2 fois plus important que celui de l'année dernière sur la même période avec une estimation à 1 361 000 heures. Elles augmentent très fortement dans le commerce et les services en raison de la poursuite du mouvement social des gilets jaunes.

Le dispositif de l'activité partielle permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unedic. Pour ce faire, les entreprises doivent déposer en DIRECCTE des demandes d'autorisations préalables qui peuvent s'utiliser sur plusieurs mois. Ensuite, si les heures ont effectivement été chômées, les entreprises en demandent l'indemnisation. Ainsi, il peut se passer plusieurs mois entre les demandes d'autorisations et les indemnisations. Il est donc délicat d'analyser en conjoncture l'activité partielle par le biais des indemnisations.

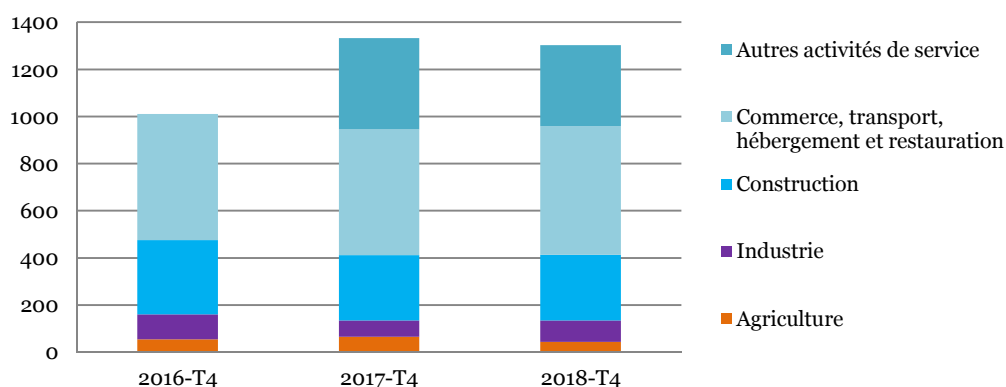
1 316 défaillances d'entreprises enregistrées en Occitanie au 4^{ème} trimestre 2018, une baisse ce trimestre : - 2,6 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2017

Défaillances d'entreprises

1 316 défaillances d'entreprises ont été enregistrées en Occitanie au 4^{ème} trimestre 2018, soit 9% des défaillances en France. Après une hausse au trimestre précédent, les défaillances d'entreprises diminuent de nouveau ce trimestre : -2,6%, soit 35 dépôts de bilan de moins.

21% des défaillances concernent le secteur de la construction au 4^{ème} trimestre (stable par rapport au 4^{ème} trimestre 2017). Les dépôts de bilan des secteurs commerce, réparation automobile, transports, hébergement et restauration, qui représentent 42% des défaillances enregistrées ce trimestre, augmentent de 2,2%. Les défaillances dans les autres services diminuent de 11,4%, grâce notamment aux activités de soutien aux entreprises.

Défaillances d'entreprises aux 4^{èmes} trimestres



Source : Banque de France

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. Un jugement d'ouverture de procédure de défaillance ne se résout pas forcément par une liquidation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance.

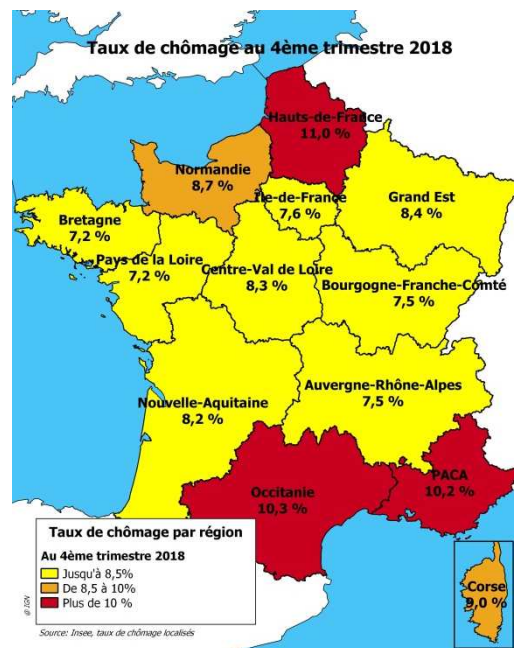
Le taux de chômage en Occitanie s'établit à **10,3% de la population active**. Il diminue de 0,4 point en moyenne ce trimestre et de 0,2 point sur un an.

Taux de chômage

En Occitanie, durant le quatrième trimestre 2018, le taux de chômage s'élève en moyenne à 10,3% de la population active, son plus faible taux depuis 2011. Il diminue nettement ce trimestre (-0,4 point). La région est celle où le taux de chômage diminue le plus de métropole. Néanmoins, l'Occitanie reste l'une des régions avec le plus fort de chômage, derrière les Hauts-de-France (11%) et devant PACA (10,2%). En métropole, le taux de chômage s'élève à 8,5% et diminue de 0,3 point dur le trimestre. En moyenne annuelle, la baisse est moins marquée (0,1 point).

Taux de chômage :

Le taux de chômage localisé est mesuré par l'Insee avec l'enquête Emploi, des données administratives sur l'emploi et les séries de demandeurs d'emploi de pôle emploi. L'indicateur du taux de chômage est donc une synthèse de ces sources et répond aux normes fixées par l'Union européenne, à savoir : être âgé de 15 à 74 ans, être sans travail au cours de la semaine de référence, être disponible pour travailler, être activement à la recherche d'un travail au cours des quatre semaines précédentes ou avoir trouvé un emploi devant débuter dans les trois mois suivants.



Au 4ème trimestre 2018, l'Occitanie compte en moyenne **579 150 demandeurs d'emploi de catégories ABC**. La demande d'emploi a baissé de 0,2% sur trois mois mais augmente de 0,7% sur un an dans la région.

Demande d'emploi

Durant le quatrième trimestre 2018, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de catégories ABC s'élève à 579 150 en Occitanie. En moyenne, il diminue de 0,2% en trois mois, 4 fois moins rapidement qu'au niveau national (-0,8%). Sur un an, l'Occitanie est la région de métropole où la demande d'emploi augmente le plus : +0,7% contre -0,3% au niveau national. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi sans aucune activité diminue de 1,0% dans la région ce trimestre. A l'inverse, les demandeurs d'emploi ayant effectué une activité réduite sont en moyenne plus nombreux (+1,2% ce trimestre). La baisse de la demande concerne à parts égales les hommes et les femmes (-0,2% chacun). En revanche, la demande d'emploi des jeunes diminue plus rapidement (-2,8%) que celle des seniors (+1,4%). Au niveau national, si le nombre moyen de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans baisse dans les mêmes proportions que dans la région, celui des seniors augmente moins vite (+0,2%). Enfin, le nombre moyen de demandeurs d'emploi de longue durée continue d'augmenter dans la région (+1,4% ce trimestre, +6,0% en un an), plus rapidement qu'au niveau national (+0,4% ce trimestre et +5,0% en un an).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories ABC)

	Nombre moyen au 4 ^{ème} trimestre 2018	Évolution sur 3 mois	Évolution sur un an
Hommes	276 740	-0,2%	-0,2%
Femmes	302 410	-0,2%	1,5%
Jeunes	73 860	-2,8%	-1,3%
Seniors	152 590	1,4%	3,8%
DELD	271 010	1,4%	6,0%
Total	579 150	-0,2%	0,7%

Source : Pôle Emploi- Données CVS-CJO

Demande d'emploi en fin de mois (DEFM) :

- ▶ Le nombre de demandeurs d'emploi résulte de l'inscription (obligatoire pour ceux qui souhaitent bénéficier de l'allocation chômage) à Pôle Emploi. Tout demandeur d'emploi ne remplit pas les conditions qu'exige le BIT pour être considéré chômeur. De même, un chômeur BIT peut choisir de ne pas passer par Pôle Emploi pour rechercher un emploi. Pôle emploi différencie différentes catégories de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'emploi durant le mois :
- ▶ La catégorie A regroupe les personnes sans emploi qui sont tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- ▶ Les catégories B et C regroupent les personnes ayant eu une activité réduite au cours du mois tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi
- ▶ Les catégories D et E regroupent les personnes non disponibles pour occuper un emploi (en formation ou en contrat aidé)

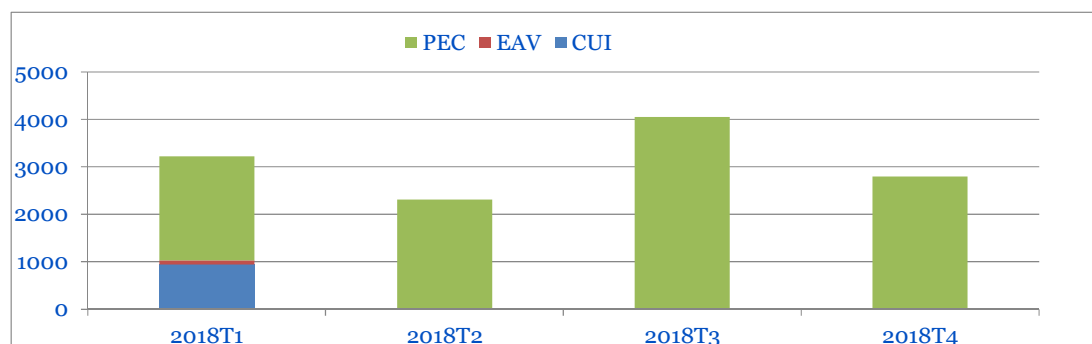
Les évolutions du taux de chômage et de la DEFM peuvent donc différer.

Depuis le premier trimestre 2018, la demande d'emploi est diffusée en moyenne des derniers jours des mois du trimestre, et non en stock au dernier jour du trimestre.

POLITIQUES D'EMPLOI :

Parcours Emploi Compétences (PEC)

Prescriptions de contrats aidés non marchands en Occitanie



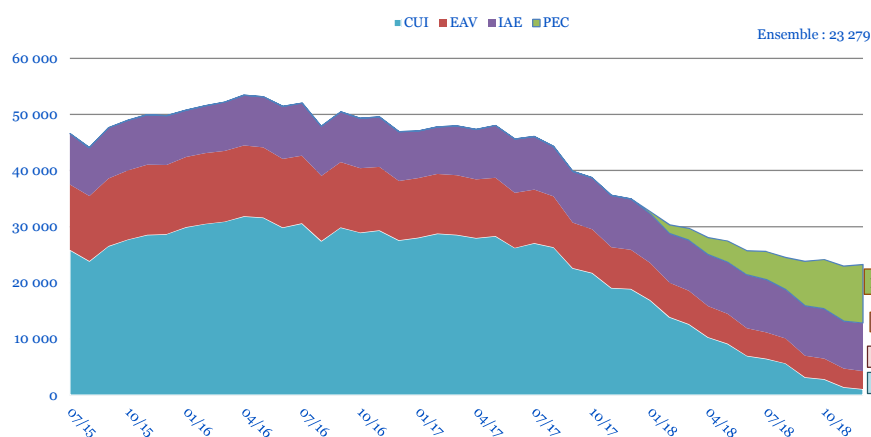
Source : Dares

Le contrat unique d'Insertion (CUI) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Il prend la forme du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand et du contrat initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand. **L'emploi d'avenir** est une autre forme de contrat aidé destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur lieu d'habitation. Il a pour objectif de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle. **Ces deux dispositifs ont été arrêtés au 1^{er} janvier 2018**. Ils ont été remplacés par le **Parcours Emploi Compétences (PEC)**, dont la mise en œuvre repose sur le triptyque emploi-formation-accompagnement mis en place à la fois par l'employeur et les services publics, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Enfin, **l'insertion par l'activité économique** est un accompagnement dans l'emploi proposé par certaines structures spécialisées à des personnes très éloignées de l'emploi pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Au quatrième trimestre 2018, 2 800 Parcours-Emploi-Compétences (PEC) ont été prescrits en Occitanie.

Durant le 4^{ème} trimestre 2018, près de 2 800 PEC ont été prescrits en Occitanie. Le nombre de prescriptions est en baisse par rapport au trimestre dernier (-30,7%). Au total, en 2018, 11 300 PEC ont été prescrits dans la région, auxquels il faut ajouter 1050 CAE. Par rapport à 2017, le nombre de prescriptions de contrats aidés est en baisse de 57%. L'évolution est sensiblement la même sur tout le territoire de métropole. L'Occitanie concentre 10,9% des prescriptions de PEC nationales, au nombre de 113 800. Les associations et les établissements publics d'enseignements ont prescrit, ce trimestre, plus des trois quarts (78,2%) des PEC en Occitanie. Le nombre de renouvellements de contrat continue de diminuer ce trimestre (-43% en un trimestre). Néanmoins, près d'un tiers des prescriptions est un renouvellement de contrat.

Bénéficiaires de contrats aidés en Occitanie



Source : Dares

A la fin de l'année 2018, l'Occitanie dénombre 23 280 bénéficiaires d'un contrat aidé. Ils sont 2% de moins qu'au trimestre précédent et 33% de moins qu'à la fin 2017. Les bénéficiaires de PEC continuent d'augmenter (+31,8% par rapport à la fin du troisième trimestre 2018), sans pour autant compenser les sortants dans les autres dispositifs (-3 000 contrats aidés en moins). Le nombre de bénéficiaires de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) continue de décroître ce trimestre : -3,6%. Ils sont 8 600 dans ce dispositif dans la région.

CHIFFRES CLES DE LA REGION OCCITANIE

Population

	Occitanie	France métropolitaine
Population en 2015	5 774 185	64 300 821
Population en âge de travailler (15-64 ans)	3 570 032	40 515 561
Population active	2 622 438	30 261 486
de 15 à 24 ans	265 573	3 162 729
de 25 à 49 ans	1 596 702	18 696 624
de 50 ans à 64 ans	727 108	8 054 104
Taux d'activité	72,5%	73,8%
Taux d'emploi	61,3%	63,7%
Taux de chômage (RP)*	15,5%	13,7%

Source : Insee, recensement de la population 2015, exploitation principale

* Le taux de chômage au sens du recensement est mesuré à partir des déclarations des personnes interrogées lors du recensement de la population. Il ne correspond pas à la définition du taux de chômage au sens du BIT. De manière générale, le chômage au sens du recensement est surévalué par rapport à celui du BIT.

Revenus / pauvreté

	Revenu disponible médian par UC	Allocataires du RSA
Occitanie	19 672 €	185 837
France métropolitaine	20 328 €	1 653 100

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2015, CNAF2017

Emploi (en milliers)

	Salarié	Non salarié	Emploi total
Occitanie	1 975	314,5	2 289
France métropolitaine	24 481	2 791	27 272

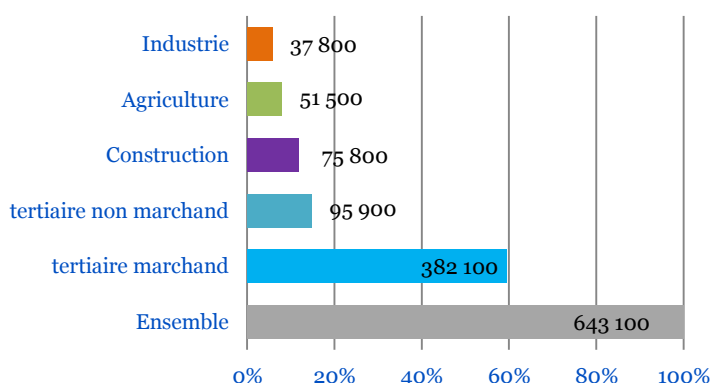
Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel) 2017 (données provisoires)

Produit intérieur Brut en 2015

	Par habitant	Par emploi	En volume	Rang
Occitanie	27 449 €	70 723 €	159 Md€	4ème
France métropolitaine	33 409 €	80 124 €	2 152 Md€	///

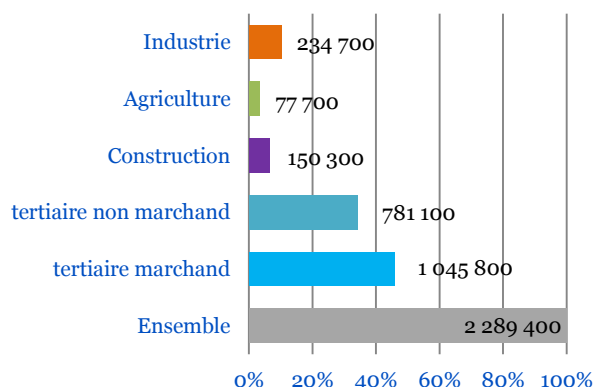
Source : Insee, comptes nationaux, données provisoires

Établissements actifs de la région



Source : Insee, Clap 2015

Emploi total de la région



Source : Insee, Estel 2017, données provisoires